

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1788

présenté par
Mme Duflot

ARTICLE 49

À la fin de la première phrase de l'alinéa 9, supprimer le mot :

« fossile ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La programmation pluriannuelle de l'énergie doit avoir comme objectif la réduction de la consommation globale d'énergie et non seulement la baisse de la consommation d'énergie fossile. C'est l'objet de cet amendement.